



Département des Yvelines
Arrondissement de Saint-Germain-en-Laye

PROCES VERBAL SOMMAIRE

L'an deux mille six, le lundi 6 novembre à 19 heures, le Conseil de la Communauté de Communes des deux rives de la Seine, légalement convoqué, s'est réuni à l'hôtel de ville de Carrières sous Poissy, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Michel SORAIN, Président

Secrétaire de séance :

Pierre-Claude DESSAIGNES

Date de la Convocation :

19 octobre 2006

Date d'affichage :

27 octobre 2006

**Nombre de conseillers
en exercice : 23**

**Nombre de conseillers
présents : 22**

Nombre de votants : 22

DELEGUES TITULAIRES PRESENTS :

- Michel SORAIN, Président
- Philippe TAUTOU, Vice Président
- Daniel SCHALCK, Vice Président
- Hugues RIBAUT, Vice Président
- Jean-Pierre HOULLEMARE, Vice Président
- Pierre CARDO, Vice Président
- Annick DELOUZE-WOLFF
- Virginie MUNERET
- Corinne MAITRE
- Nathalie GOSSELET
- Catherine ARENOU
- Nicole BIARD
- Jacqueline ESSEX
- Marie-Claude THIEVON
- Denis FAIST
- Jacques VITHE
- Pierre GAILLARD
- Gaston HELM
- Jean-Louis FRANCCART
- Hubert FRANCOIS-DAINVILLE (arrivé à 19h20)
- Patrice JEGOUIC
- Pierre-Claude DESSAIGNES

DELEGUES TITULAIRES ABSENTS EXCUSES :

- Nicole BIARD
- Joël MANCEL

DELEGUES SUPPLEANTS PRESENTS :

- Patrick CHATAINIER (Triel sur Seine)

① INSTALLATION DE CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Le conseil communautaire a procédé, en remplacement d'Isabelle DECHERY, à l'installation de Pierre-Claude DESSAIGNES en qualité de délégué titulaire. Pierre-Claude DESSAIGNES est désigné membre titulaire de la commission des finances, représentant titulaire de la communauté de communes au sein du SIVOM Verneuil – Vernouillet et membre suppléant du bureau.

Le conseil communautaire a également procédé, en remplacement de Ghyslaine PELLETIER, à l'installation de Philippe LE GARS en qualité de délégué suppléant. Philippe LE GARS a été désigné membre suppléant de la commission « aménagement du territoire et politique du logement ».

② DETERMINATION DU TARIF DES ATELIERS ANGLAIS ET INFORMATIQUES PROPOSES AUX DEMANDEURS D'EMPLOI PAR LE RELAIS EMPLOI CONSEIL DE TRIEL SUR SEINE

Le conseil communautaire a fixé, à l'unanimité, à 10,30 € le tarif mensuel des ateliers anglais et informatiques proposés au relais emploi conseil de Triel sur Seine.

③ DETERMINATION DU TARIF DES LECONS DE NATATION

Le conseil communautaire a décidé, à l'unanimité, de fixer le tarif des leçons de natation dispensées à la piscine d'Andrésy à 45 € les 5 séances et 90 € les 10 séances.

④ HÔTEL D'ENTREPRISE DE CHANTELOUP – GARANTIE D'EMPRUNT

L'assemblée a décidé, à l'unanimité, de garantir partiellement l'emprunt de la structure SAS URBAN PARK 78 qui réalise l'hôtel d'entreprises situé à Chanteloup les Vignes. La garantie porte sur un emprunt de 750 000 €, contracté sur 15 ans auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, au taux actuariel de 3,45 % et à échéances annuelles.

⑤ REMBOURSEMENT DE CHARGES AUX COMMUNES

Le conseil communautaire a autorisé, à l'unanimité, le remboursement de charges indûment supportées par les communes dans la mesure où elles étaient imputables à la communauté de communes.

⑥ VERSEMENT D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION DES COMPAGNONS D'ILE DE FRANCE

L'assemblée s'est prononcée, à l'unanimité, en faveur du versement d'une subvention d'un montant de 8 800 € destinée à couvrir les frais de location des locaux du chantier école « restauration d'un voilier ancien » engagés par l'association des compagnons d'Ile-de-France.

⑦ CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION DE SERVICES

Le conseil communautaire a autorisé, à l'unanimité, le président ou le vice-président délégué à signer des conventions de mise à disposition de services avec les villes membres de la communauté de communes.

⑧ DECISION MODIFICATIVE

L'assemblée s'est prononcée, à l'unanimité, en faveur de la décision modificative suivante :

Section de fonctionnement

Articles	Fonctionnement		Libellés
	Dépenses	Recettes	
611 Contrats de prestations	-1 450 000,00		Prestations du S.I.D.R.U.
6554 Contributions aux organismes	+1 450 000,00		
Total	0,00	0,00	

Section d'investissement

Articles	Investissement		Libellés
	Dépenses	Recettes	
2031 Frais d'études	+2 865,00		Restes à réaliser parking de la gare Triel
2128 Autres agencements et aménagements	+47 950,00		Restes à réaliser et nouveaux crédits parking de la gare Triel
2158 Autres matériel	+15 000,00		Restes à réaliser acquisition de containers Andrésey
2183 Matériel informatique	+12 000,00		Acquisition de serveurs
2184 Mobilier	+17 000,00		
2188 Autres immobilisations	+2 811,00		Restes à réaliser Piscine Andrésey
2313 Travaux	+18 135,80		Restes à réaliser piscine Andrésey
1322 Régions		+13 502,00	Subvention Parking de la gare Triel
1328 Autres		+4 645,00	Id°
1328 Autres		+97 614,80	Subvention parking Pion Triel
Total	115 761,80	115 761,80	

⑨ MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – CREATIONS DE POSTE

Le conseil communautaire a décidé, à l'unanimité, de créer 1 poste de rédacteur principal, 1 poste d'ingénieur et 1 poste d'ingénieur principal à temps complet. Il a également procédé à la création d'un poste de formateur chargé de dispenser des cours d'anglais aux demandeurs d'emploi à raison de 4 heures hebdomadaires pendant la période scolaire. La rémunération afférente à ce poste sera calculée sur la base de 26,93 € bruts par heure.

⑩ MISE EN ŒUVRE DU COMPTE EPARGNE TEMPS

L'assemblée a décidé, à l'unanimité, d'instituer le compte épargne temps en faveur des agents de la communauté de communes.

① ① MISE EN ŒUVRE DU TEMPS PARTIEL

Le conseil communautaire a décidé, à l'unanimité, d'autoriser le travail à temps partiel pour les agents de la communauté de communes.

① ② DESIGNATION D'UN REPRESENTANT A L'ASSEMBLEE SPECIALE DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DES YVELINES

Denis FAIST a été désigné représentant du conseil communautaire à l'assemblée spéciale chargée de désigner les membres du conseil d'administration de l'établissement public foncier des Yvelines.

① ③ SIGNATURE D'UNE CONVENTION RELATIVE AU FINANCEMENT DES TITRES DE TRANSPORT DES BENEFICIAIRES DU PLIE

L'assemblée a autorisé, à l'unanimité, le président ou le vice-président délégué à signer la convention relative au financement des titres de transport proposés aux bénéficiaires du PLIE.

① ④ AVENANT N°4 A LA CONVENTION D'EXPLOITATION DU RESEAU DE TRANSPORT DE LA BOUCLE DE LA SEINE

Le conseil communautaire a autorisé, à l'unanimité, la signature de l'avenant n°4 relatif à l'extension de service de la ligne 015-015-016 « Andrésey Les Charvaux – Conflans fin d'Oise ».

① ⑤ AVENANT N°4 A LA CONVENTION D'EXPLOITATION DU RESEAU DE TRANSPORT DE LA BOUCLE DE LA SEINE

Le conseil communautaire a autorisé, à l'unanimité, la signature de l'avenant n°5 relatif au financement complémentaire de la carte scolaire OPTILE proposée aux collégiens triellois.